

BULLETIN D'INSCRIPTION

Ateliers de pratique du décryptage du thème natal

De mars à juin 2024
en visioconférence sur la plateforme Zoom

BULLETIN D'INSCRIPTION (écrire lisiblement en capitale)

Nom et prénom :
E-mail :
Tel :
Coordonnée de facturation :
Entreprise (optionnel) :
Adresse :
Code postale :
Ville :
Pays :
Date de naissance :
Heure de naissance :
Lieu de naissance :
Pays de naissance :

PRESTATION

La prestation est un engagement forfaitaire pour une formation de 8 sessions.

TARIFS

Plein tarif : **350 €**

Avec remise : **320 € pour les inscriptions réalisées avant le 01/02/2024 avec un règlement en une fois.**

Le tarif de la prestation ne comprend pas les frais d'hébergement, restauration et déplacement.

Les frais d'inscription sont de 50 €. Ils sont inclus dans le tarif de la prestation.

☐ J'ai lu et j'accepte les conditions condition générale et particulière de vente.

Fait le : ____/____/20 A _____

Signature

INSCRIPTION

☐ Je m'inscris au programme « Ateliers de pratique du décryptage du thème natal », de mars à juin 2024 en visioconférence sur la plateforme Zoom au tarif de 350 €. Les inscriptions seront closes au 15/02/2024.

CHOIX DE LA FORMULE

Je choisis de régler :

☐ en bénéficiant de la remise sur la prestation de l'intervenant et je règle en une fois avant le 01/02/2024.

☐ en 4 fois sans frais avec un règlement complet encaissable au plus tard le 30/06/2024.



Lettres heureuses - EURL au capital de 4000 €
N° 751 181 439 RCS Toulon –TVA intracommunautaire : FR74751181439
710, boulevard du Soleil 83230 BORMES LES MIMOSAS
tristan.balguerie@gmail.com - Mob : 06 69 77 03 02

Dossier

DOSSIER D'INSCRIPTION

Votre dossier complet doit contenir :

- ☐ la fiche d'inscription remplie datée et signée,
- ☐ le règlement complet de la prestation soit
 - ☐ par chèques à l'ordre de LETTRES HEUREUSES.
 - ☐ soit par virement du règlement total (sans le paiement en plusieurs fois).

Le dossier d'inscription doit être adressé par voie postale à :

LETTRES HEUREUSES
710, boulevard du Soleil
83230 BORMES LES MIMOSAS

FORMULES ET REGLEMENT

En fonction de votre formule voici les chèques que vous devez joindre au dossier pour qu'il soit valide. Les dossiers incomplets ne seront pas considérés comme des inscriptions valides.

Formule avec remise de et paiement avant le 01/02/2024	Formule avec échéancier
- Frais d'inscription : Un chèque de 50 € encaissable dès la confirmation de la prestation. - Règlement total : Un chèque de 270 € encaissable dès la confirmation de la prestation. ou - Un virement de la totalité soit 320 €.	- Frais d'inscription : Un chèque de 50 € encaissable dès la confirmation de la prestation. - Règlement total : 4 chèques de 75 € encaissables au plus tard le 30/06/2024. Inscrivez bien les mois d'encaissement au dos. NB : Les versements par virement à échéances ne sont pas acceptés.

COORDONNEES BANCAIRES

NOM : LETTRES HEUREUSES

IBAN : FR76 3005 6009 4909 4901 3793 153

BIC : CCFRFRPP



Lettres heureuses - EURL au capital de 4000 €
N° 751 181 439 RCS Toulon –TVA intracommunautaire : FR74751181439
710, boulevard du Soleil 83230 BORMES LES MIMOSAS
tristan.balguerie@gmail.com - Mob : 06 69 77 03 02

Conditions Générales et Particulières de Ventes

Prix

Le tarif des prestations de l'intervenant est de 350 € au tarif plein ou de 320 € avec la remise, à régler à l'ordre de LETTRES HEUREUSES.

L'intervenant

L'intervenant est Tristan Balguerie. L'inscription garantit sa présence. Son incapacité à assurer la prestation, hors cas de force majeure, entraînerait l'annulation ou le report de la prestation. En cas de report dans un délai de 6 mois, aucun remboursement ne pourra être exigé. En cas d'annulation ou de report au-delà de 6 mois, le remboursement des prestations de l'intervenant sera effectué au prorata des sessions réalisées.

Connaissance de la pédagogie

Chaque participant est réputé avoir pris connaissance de l'approche de l'astrologie de l'intervenant au travers de son site astrologie-autrement.com ou autres moyens (entretien avec l'intervenant...). Aucun remboursement ne sera effectué au motif d'un désaccord sur l'enseignement dispensé.

Inscription réservation

L'inscription est enregistrée et la place est réservée à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, et à réception de la totalité des chèques avec les dates d'encaissement mentionnées au dos le cas échéant. Pour les ressortissants étrangers dont le règlement se fait par virement, l'inscription est enregistrée à réception du virement.

Le nombre de participants est limité à 20 personnes maximum. Un minimum de 10 personnes est requis pour que la prestation soit validée. Dès l'atteinte des 10 personnes requises la prestation sera validée, un e-mail de validation sera envoyé aux inscrits et l'encaissement des chèques commencera (inscription et règlement complet ou partiel selon la formule).

Annulation

par les organisateurs

Si le quota de participants minimum n'est pas atteint à la date de fin d'inscription le 15/02/2024, la prestation pourra être annulée. Dans ce cas, les participants seront intégralement remboursés sans pouvoir prétendre à aucune indemnité compensatoire pour l'annulation.

par les participants

Le désistement d'un participant inscrit doit être notifié par lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi. En cas d'annulation il sera retenu les frais suivants :

- plus de 60 jours avant le début de la prestation, aucune retenue. L'ensemble des chèques, frais d'inscription compris seront retournés.
- entre 59 jours et 30 jours avant le début de la prestation : les frais d'inscription seront encaissés. Le reste de la prestation sera remboursé.
- à 29 jours du début de la prestation et jusqu'au début de la prestation, il ne sera plus fait de remboursement.

Toute prestation interrompue du fait du participant pour quelques causes que ce soit, exception faite des cas de force majeure justifiés, ne donne lieu à aucun remboursement.

en cas de force majeure

En cas d'interdiction de regroupement physique ou de déplacement, de fermeture du lieu d'accueil (hors hébergement), de restriction d'accès au réseau Internet ou de coupure d'électricité interdisant à l'intervenant de réaliser la prestation ou de tout autre cas de force majeure, la prestation sera reportée dans un délai de 6 mois. Elle ne sera ni annulée, ni remboursée.

Travail de groupe

Le travail se fait par le partage des expériences personnelles. En vous inscrivant, vous acceptez que votre thème de naissance soit partagé avec le groupe des stagiaires. Vous serez amené à raconter votre vie.

Prestation

La prestation est un engagement forfaitaire pour une formation de 8 sessions.. La prestation se déroulera En visioconférence sur la plateforme Zoom et Du mars à juin 2024.

Les 8 sessions du soir durent 3h, de 18h à 21h, avec une pause de 15 mn au milieu. Au début de chaque session, une séance de questions libres de 15 à 20mn sera proposée pour permettre aux participants de s'exprimer.

Le tarif comprend la délivrance d'un support de cours Powerpoint de 200 pages environ au format PDF. Une version papier sera fournie à la demande pour un montant de 50€.

Programme

Le programme prévoit les sessions suivantes :

- #1 - 5 mars 2024 - Etude de célébrité N°1 en mode Version à partir du thème - Partie I : étude du thème sans connaître la personne.
- #2 - 12 mars 2024 - Etude de célébrité N°2 en mode Version à partir du thème - Partie 2 : révélation par visionnage de la bio, débriefing des analyses.
- #3 - 2 avril 2024 - Etude de célébrité N°3 en mode Thème à partir de la bio - Partie I : visualisation de la bio, recherche de configuration astrale.
- #4 - 9 avril 2024 - Etude de célébrité N°4 en mode Thème à partir de la bio - Partie 2 : révélation du thème et debriefing des analyses.
- #5 - 30 avril 2024 - Etude de thème de nos proches - Partie I : Sur la base de thèmes de proches : enfants, conjoints parents amis, étude collective et réponse aux questions.
- #6 - 7 mai 2024 - Etude de thème de nos proches - Partie 2 : suite de la partie I.
- #7 - 28 mai 2024 - Apprentissage de la consultation - Partie I : Les temps de la consultation - Écoute questionnement et résonnance.
- #8 - 4 juin 2024 - Apprentissage de la consultation - Partie 2 : Consultations encadrées entre participants sur une question simple.

L'ordre des sessions pourra être modifié par l'intervenant en fonction de l'avancement et de la dynamique du groupe. Les stagiaires sont tenus d'être assidus et à l'heure aux sessions pour assurer la cohésion du groupe.

Visioconférence.

Chaque séance sera enregistrée et mise à disposition sur Dropbox et transférée par wetransfer pour un usage personnel, sans droit de reproduction ni utilisation extérieure. Les participants doivent s'assurer d'avoir une bonne qualité de télécommunication pour suivre les cours.

Une incapacité temporaire du formateur de communiquer par Internet (rupture de réseau) de la part du formateur entraînerait le report des cours sans remboursement. Les dates peuvent être modifiées par l'intervenant en fonction de ses impératifs. Une notification sera envoyée aux participants au moins un mois à l'avance.



Lettres heureuses - EURL au capital de 4000 €
N° 751 181 439 RCS Toulon –TVA intracommunautaire : FR74751181439
710, boulevard du Soleil 83230 BORMES LES MIMOSAS
tristan.balguerie@gmail.com - Mob : 06 69 77 03 02